

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DU PREMIER JUIN DEUX MIL VINGT-DEUX

L'An deux mil vingt-deux le vingt-sept Juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21/07/2022, s'est réuni à la Mairie, en séance extraordinaire, sous la Présidence de Fabien BARREAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : BARREAU Fabien - BADILLER Marc - FERNANDES Anne-Sophie - MENEAU Jean-Claude - DENIS Adèle - LÉON Martine - NOBILEAU Jean - PARMENTIER Rodolphe - GUEST Iona - RIBEIRINHO Valérie - RASPAUD Stéphane - PASQUALIN Côme - VANWATERLOO Damien.
Formant la majorité des membres en exercice

ÉTAIENT ABSENTS : BABIN Sophie qui donne pouvoir à BADILLER Marc, HARDOUIN Jean-Pierre qui donne pouvoir à MENEAU Jean-Claude, SZYMAN Anaïs qui donne pouvoir à FERNANDES Anne-Sophie, HURTEVENT Jean-Serge qui donne pouvoir à VANWATERLOO Damien, AUCHER Valérie qui donne pouvoir à DELÉPINE Fabienne et DELÉPINE Fabienne.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : LÉON Martine

LE COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION DE CONSEIL DU 06 JUILLET 2022 est approuvé.

I - ATTRIBUTION MARCHÉ DE MAINTENANCE DU RÉSEAU DE CHALEUR, CHAUFFERIE BOIS ET ÉQUIPEMENTS ANNEXES

Monsieur RASPAUD Stéphane présente au Conseil Municipal les deux offres reçues pour le marché de maintenance du réseau de chaleur, chaufferie bois et équipements annexes.

	Dalkia	Hervé Thermique
acceptation cahier des charges Techniques	non	oui
acceptation cahier des charges Administratives	oui	non
Prestations techniques proposées	Suivi et exploitation des installations selon bordereau	Notre cahier des charges techniques + contrôles réglementaires
Taux M.O. appliqué	75 € H.T./h	56 € H.T. /h
Taux de déplacement	40 € H.T. /h	0 € H.T. /h
Coef sur pièces / prestation extérieure	1,25	1,25
A prestations identiques selon notre cahier des charges	4 165 € H.T.	5 735 € H.T.
Note Technique 60%	45/60	36/60
Note prix 40 %	40/40	29,05/40
Note Globale	85/100	65/100

Le Conseil Municipal après délibération à la majorité (17 pour) ;

RETIENT la proposition de Dalkia d'un montant de 4 165 € H.T.

DEMANDE qu'un avenant correspondant aux prestations supplémentaires présentes dans le bordereau de prix Dalkia sera établi

AUTORISE Le Maire à signer toute pièce afférente à ce dossier

N° 2022-068 Publiée le 02/08/2022 reçue en Préfecture 02/08/2022
--

Concernant la fourniture de chaleur au Multi accueil, il précisé que 16 % du montant annuel d'entretien et de fourniture de plaquettes bois seront refacturés à la C.C.T.V.I. ainsi que 16 % des dépenses faites sur les 5 dernières années.

Nous sommes dans l'attente de la convention de la Communauté de Communes.

TOUR DE TABLE

Fabien BARREAU signale que la porte de la salle Agnès Sorel a été forcée et est faussée, des descentes de gouttières ont été cabossées.

Marc BADILLER est allé voir les gens du voyage, qui ont importuné les invités du mariage samedi dernier.

L'avis d'expulsion préfectoral leur a été notifié pour partir jeudi.

Monsieur le Maire demande que l'on rajoute le terrain communal dans la convention de location de la salle Agnès Sorel.

Jean NOBILEAU dit que les cloches ne sonnent plus. *Faire l'entretien par GOUGEON de VILLEDOMER*

Côme PASQUALIN prévient que des arbres morts risquent de tomber dans la mare à « Chesnier », les peupliers sont morts, il y a des ronces et surtout des lignes électriques à proximité.

Jean-Claude MENEAU informe :

- qu'il a loué la salle des fêtes et qu'il a réparé un robinet qui fuyait
- qu'Angéline doit refaire des heures de conduite
- que début Juillet une dame est rentrée dans le véhicule communal et que le secrétariat de mairie, n'était pas aimable dit-elle
- de la plantation de 152 ou 156 peupliers, 200 €/hectare, 20 000 € à planter parc de 7 ha plus des noyers et nettoyage
- demander une dérogation par Lucile insecticide au printemps, Natura 2000 par un pépiniériste
- élagage faire une formation
- passé 18 ans (40 € le peuplier)

Recensement des chemins ruraux entretenus depuis 30 ans (remis à Fabien)

Revoir les chemins de la Commune

Marc BADILLER rappelle que

Monsieur MÉNIÈRE, (Moulin de Luré) ;

1. se plaint du vis à vis avec les camping-car qui se garent au bord de l'Indre (au fond du chemin rural de l'Aire des étangs) face à sa propriété et qui demande la fermeture du chemin. *Le chemin restera ouvert pour l'accès des ayants droits.*
2. -Veut acheter la parcelle communale au bord de l'indre et dit qu'au moment du remembrement, il lui avait été proposé d'acheter (par le Moulin du Roi) mais il a refusé à l'époque.
 - Abandonne l'accès à l'Indre
 - souhaite refaire le pont pour accéder à ses parcelles

Marc BADILLER propose au Conseil de faire une visite sur place

Fabien BARREAU informe :

- que le devis TPPL des travaux de gestion de l'eau (accepté lors du dernier conseil) a été réduit de 1 600 € après négociation à 19 209,38 € H.T. (23 051,26 € TTC)
- qu'un terrain des terrain 14 et 14 bis Allée des Cormiers a fait l'objet d'une proposition ferme à 130 €/m² viabilisé (l'étude de sol sera réalisée d'ici le 15 Août).

Prochaine réunion le **07 Septembre 2022**

Délibérations prises le 27/06/2022

2022-068	ATTRIBUTION MARCHE ENTRETIEN CHAUFFERIES
----------	--

Signatures

BARREAU Fabien		PARMENTIER Rodolphe	
BABIN Sophie	Pouvoir à M. BADILLER	GUEST Iona	
BADILLER Marc		RIBEIRINHO Valérie	
FERNANDES Anne-Sophie		RASPAUD Stéphane	
HARDOUIN Jean-Pierre	Pouvoir à J-C. MENEAU	PASQUALIN Côme	
SZYMAN Anaïs	Pouvoir à A-S. FERNANDES	HURTEVENT Jean-Serge	Pouvoir à D. VANWATERLOO
MENEAU Jean-Claude		DELÉPINE Fabienne	ABSENTE
DENIS Adèle		AUCHER Valérie	Pouvoir à F. DELÉPINE
LÉON Martine		VANWATERLOO Damien	
NOBILEAU Jean			